

Les formations Prépa avenir bretonnes doivent viser la sécurisation des parcours

Centre Inffo – Vendredi 10/05/2019

Au centre de formation CLPS de Saint-Brieuc le 7 mai, Georgette Bréard, vice-présidente en charge de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'orientation de Bretagne, a échangé sur le dispositif Prépa Avenir Adultes mis en œuvre dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences.

Après Lorient le 25 avril (Prépa projet, lire notre article), puis Rennes le 30 avril (Prépa clés), Georgette Bréard poursuit son tour de Bretagne des centres de formation offrant des prestations mises en œuvre dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences (Pric) signé le 8 avril. Ce sont déjà, a-t-elle fait savoir, plus de 7 000 personnes qui sont engagées dans l'un des trois dispositifs de la gamme Prépa (clés, projet et avenir), financés par la Région. Ceux-ci fournissent un socle de compétences, une remise à niveau et permettent d'acquérir une meilleure connaissance du monde professionnel, et sont destinés à des personnes souvent au chômage de longue date.

C'est le dispositif Prépa avenir Adultes qui était au cœur des échanges, ce mardi 7 mai à Saint-Brieuc. D'une durée de trois à six mois, assorti d'un stage en entreprise, il a pour objectifs, notamment, la recherche et la découverte de métiers, ainsi que la construction d'un projet de formation ou d'emploi.

Adapter aux besoins spécifiques

Directrice du centre de formation CLPS (pour « Contribuer à La Promotion Sociale ») de Saint-Brieuc, Roselyne Garnier a évoqué les « demandes spécifiques » de Lamballe, partie du territoire d'intervention du centre. « Il y a une forte représentation des personnes RQTH [*Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé*] », la forte prévalence de troubles musculo-squelettiques étant liée aux emplois agro-industriels. Des particularités dont les dispositifs d'accompagnement doivent tenir compte pour s'y adapter. « Il faut penser à adapter la formation en fonction des territoires et de leurs spécificités », a conclu Georgette Bréard.

Préserver les acquis

D'après Carole Moisan, référente Pôle emploi, 80 % des chômeurs inscrits à Saint-Brieuc répondent aux critères du Pacte régional. Des personnes souvent « très éloignées de l'emploi », qui ont perdu tout référent avec les savoir-faire et savoir-être propres au travail en entreprise, désocialisées parfois au point de ne retrouver de socialité qu'à la faveur de ces formations et stages.

Plusieurs intervenants ont exprimé la nécessité de « sécuriser les parcours » après la formation Prépa, afin d'éviter d'en ruiner les acquis. « Nous devons mettre en place des dispositifs qui permettent l'accompagnement par les formateurs que les stagiaires ont connus. Le Pric représente 216 millions d'euros de l'État et 350 millions de la part de la Région sur quatre ans. Ça peut nous permettre d'expérimenter pour répondre à ces situations particulières, par exemple en constituant des groupes spécifiques de maintien de la motivation, pour éviter que le soufflé retombe », a suggéré Georgette Bréard.